
 <p>Agence des aires marines protégées</p>	Compte-rendu de réunion
	<p>Lieu et date : Pleines-Fougères, 03 février 2015, de 14h à 17h.</p> <p>Intitulé de la réunion : Comité Local de Concertation – Programme LIFE Pêche à pied de loisir- Site du golfe normand-breton</p>
	<p>Objet du document : compte-rendu</p>
	<p>Date du document : 03/03/2015</p>
	<p>Rédaction : M.PINEL Relecture : Diffusion : publique</p>

Contexte de la réunion

L'Agence des aires marines protégées coordonne au plan national un projet LIFE+ environnement politique et gouvernance « **Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative** », en partenariat très étroit avec 9 structures sur 11 zones des façades Manche/Mer du Nord et Atlantique, dont le golfe normand breton.

Dans ce contexte, la zone d'étude du golfe normand breton a été retenue comme site d'expérimentation du programme, avec comme site pilote la Côte ouest du Cotentin. Ce programme est mis en œuvre localement depuis janvier 2014 par Margaux PINEL coordinatrice du programme et ce jusqu'en 2017.

Au regard de la complexité du site et des multiples enjeux spécifiques au territoire, cinq groupes de travail spécifiques ont été constitués en 2014, un par site pilote d'expérimentation. Les cinq sites pilotes retenus sont : Saint-Jacut de la Mer, Erquy (îlot Saint-Michel), la baie du Mont-Saint-Michel, l'Archipel de Chausey, la côte ouest du Cotentin (de Saint-Martin-de-Bréhal à Pirou).

Après la première réunion de lancement du programme le 28 janvier 2014, chaque groupe de travail s'est réuni deux fois durant cette première année, au printemps et à l'automne. Ces premières rencontres ont été l'occasion de réunir les acteurs du territoire concernés par la pêche à pied de loisir, et ont permis d'aborder des thématiques de travail spécifiques à chaque site, d'échanger et de concerter sur les projets à venir.



L'objectif de ce comité local de concertation organisé une fois par an durant toute la durée du programme (jusqu'en 2017), fût de présenter les premiers bilans du projet et les actions à venir sur l'ensemble du territoire maritime normand-breton, mais également de structurer et consolider un réseau d'acteurs locaux autour de la thématique.



Participants (51)

- **BARGAT F**, AVRIL
- **RENARD C**, CPML 50 FNPPSF
- **JEANNE M**, CPML 50/ CPIE du Cotentin
- **BASUYAUX O**, SMEL
- **BALAGUER J-L**, CPIE du Cotentin
- **LECAMPION M**, APP2R
- **DE CAMBIAIRE A**, DDTM DML 50
- **LAPLACE-DOLONDE A**, APP2R
- **AUBERT J**, APPCO et Mairie de Créances
- **SION J-L**, AVRIL
- **GESLAIN C**, Cœur Emeraude
- **MARY M**, Conservatoire-du-littoral
- **ALVES P**, CPAG
- **MALLE J**, CPAG
- **LEPIGOUCHET J**, CPAG/Comité 50
- **DANIEL Y**, CPIE Maison de la Baie
- **JACQUETTE J-M**, CRC Normandie
- **MAINE L**, CRC Normandie et Mer du Nord
- **TREGUER H**, DDTM/DML Pays de St-Malo
- **CORNILLET M-A**, DDTM/DML Pays de St-Malo
- **COURDENT S**, DDTM/DML Pays de St-Malo
- **THERET A**, FNPPSF Comité départemental 35
- **CASTEL M-R**, GRAPE Basse-Normandie et association de protection de la Vallée du Lude
- **LE MAO P**, IFREMER Dinard
- **ROLLET C**, IFREMER Dinard
- **DESCHAMPS R**, Mairie de Le Vivier-sur-Mer
- **JAN L**, LIPAP
- **DELAGE D**, Mairie Saint-Jacut-de-la-Mer
- **TORCHIO F**, Mairie d'Annville
- **HEMAULT M**, Mairie de Hauteville-sur-Mer
- **RABASSE E**, Mairie de Le Rozel
- **THEBAULT**, Mairie de Pleines-Fougères et communauté de communes de la Baie du Mont-Saint-Michel
- **EMBERSON C**, Mairie de Saint-Jacut-de-la-Mer
- **FORTIN J-P**, Mairie de Roz-sur-Couesnon
- **BOUILLIS D**, Mairie de Saint-Benoit-des-Ondes
- **De NEYMET VIVEROS Sonia**, Pays de Saint-Malo
- **HUVE B**, Saint-Jacut Environnement
- **PAITRY A**, Saint-Jacut Environnement
- **MOLLA J-P**, SAUTRAPEC
- **SCOLAN P**, SyMEL
- **GUIBERT A**, Syndicat des Caps
- **LEBAS P**, Collectif Vigibaie
- **LEONCELLI J**, particulier
- **MASSIN R**, particulier
- **MASSIN P**, particulier
- **PIOT J**, LIPAP
- **DELAUNAY B**, LIPAP
- **DERIAN F**, FNPPSF
- **BEAUMIER J-L**, APLC/CEC
- **PINEL Margaux**, Agence des aires marines protégées, coordinatrice du programme LIFE+ pêche à pied de loisir dans le golfe normand breton
- **ROGEAU Etienne**, Agence des aires marines protégées, Volontariat Service Civique Programme LIFE+ PAPL

Excusés (34) : VIGOUREUX P. (APP2R), MEISS J-C. (CEC), DAUVIN J-C. (CNRS/UCBN), MIGNOT J-C. (pêcheur de loisir), JONCOURT Y. (GEMEL Normandie), SARRAZA M. (AESN), LE GUEN L. (APR), SEVIN A (Association de défense de la Vallée du Lude), SOHIER D. (CDPMEM 22/Association AREVAL), LECHEVALLIER A. (CG 50), BOUGAULT C. (FNPPSF/CD 22), TETARD X. (CRPBN), RAPINEL (CC Dol de Bretagne), CHEVEREAU (CC de la Hague), LANG F. (CC de Dinan), LECOEUR D. (CPIE du Cotentin), BERTRAND A-M (CPIE du Cotentin), REBILLARD J-P. (DIRM NAMO), SECULA C. (GIZC Pays de DINAN), BERNARD M. (UBO/IUEM), Mairie de Saint-Briac, Mairie de Beaumont-Hague, Mairie de Jullouville, Mairie de Saint-Georges de la Rivière, JACQUOT M. (Manche Nature), BARRAULT S. (Manche Tourisme), PERNOT T. (Manche Tourisme), CHARPENTIER G. (OT Blainville-sur-Mer), LE HEGARAT M. (OT Plurien), OT Jullouville, PERRETTE M. (Saint-Malo Agglomération), SCHMITTER A. (Pays de Coutances), Vivarmor Nature.



Ordre du jour

- Rappel des objectifs du programme
- Présentation de l'état d'avancement et des premiers résultats sur les sites pilotes
- Eléments de planning et opérations 2015
- Questions

Ce comité de pilotage a été organisé et mené par Margaux Pinel de l'Agence des Aires Marines Protégées (antenne Granville) et avec la contribution particulière d' Etienne ROGEAU (VSC AAMP).

Les éléments rapportés ci-après retranscrivent les principales questions et réponses apportées lors de l'échange.

Présentation générale des actions du programme LIFE+ pêche à pied de loisir et des partenaires locaux (Margaux Pinel)

Les trois principaux pôles d'actions ont été présentés à l'assemblée : le diagnostic des pratiques et des pratiquants (premiers résultats de comptages et d'enquêtes), les diagnostics écologiques (espèces cibles palourdes) et les actions de communication, information et sensibilisation des professionnels du tourisme et du grand public.

Les représentants d'associations insistent sur le fait que, lors des suivis écologiques visant à évaluer l'impact de la pêche à pied de loisir sur les habitats ou espèces exploitées, il faut également tenir compte des activités de pêche professionnelle et des autres facteurs pouvant participer à la dégradation. La pêche de loisir ne doit pas être tenue pour seule responsable dans la dégradation des milieux.

Les suivis écologiques

Concernant le suivi de la ressource palourdes de la côte ouest cotentin, des éléments de précisions ont été apportés quant aux actions menées par la FNPPSF (en tant que bénéficiaire associée du projet) et les actions de l'Aamp. En effet, la FNPPSF propose un protocole de sciences participatives national sur le suivi de la ressource palourdes pour comprendre les facteurs de dégradation de l'espèce et son habitat, intégrant la pêche à pied de loisir comme un des paramètres parmi d'autres. Ainsi, pour valoriser scientifiquement ce protocole l'Aamp (antenne de Granville) propose de financer une expertise technique, le prestataire sera retenu au printemps. En parallèle, sur la côte Ouest Cotentin la situation est plus complexe et la question de l'estimation du stock ou suivi de la ressource est prépondérante à toute mesure de gestion, un appel d'offre est donc lancé pour évaluer la faisabilité et proposer autant que faire se peut un protocole de suivi de cette ressource. Les deux protocoles seront donc complémentaires.

Présentation des premiers résultats sur le diagnostic des pratiques (enquêtes et comptages)

Les résultats intermédiaires et provisoires concernant les comptages et les enquêtes auprès des pêcheurs à pied ont été présentés à l'assemblée. Les premiers résultats laissant apparaître des différences entre sites pilotes ont intéressé les acteurs, de nombreuses questions spécifiques au terrain et à la méthodologie employée ont été posées. Il a néanmoins été souligné de



prendre des précautions quant à l'interprétation et l'analyse des données qualitatives et quantitatives. Les pêcheurs de loisir mettent en garde contre d'éventuelles extrapolations en termes de prélèvements et fréquentation sur la côte.

Selon les premiers résultats d'enquêtes 91% des pêcheurs à pied interrogés recherchent au moins la palourde (parmi d'autres espèces), elle apparaît comme l'espèce prioritairement pêchée sur la côte Ouest Cotentin. Ce chiffre intéressant doit notamment être mis en parallèle de l'explosion de l'espèce palourde japonaise « » ce qui a attiré beaucoup de monde à la pêche à pied.

Les premiers résultats d'enquêtes montrent qu'au regard de la fréquentation massive de l'estran et proportionnellement du faible taux d'enquêtes (environ 100 au bout d'un an), on ne peut pour l'instant attribuer une valeur statistique à ces résultats. Néanmoins, ce premier état des lieux permettra d'orienter plus clairement les actions de sensibilisation et d'information sur le terrain.

Présentation des premiers résultats sur les diagnostics écologiques (suivis coquillers, habitats/espèces)

Concernant les suivis d'herbiers de zostères (*marina* et *nolteii*) réalisés par le laboratoire LEMAR, les premières fiches de synthèse sur la qualité écologiques des herbiers seront disponibles dans les prochaines semaines. Les deux sites de suivis Saint-Jacut-de-la-Mer (Herbier des Haas) et Chausey (herbier de la Rairie) ne sont pas comparables à la fois en terme d'accessibilité et de pratiques de pêche à pied. L'herbier de Saint-Jacut est régulièrement fréquenté (quasi-quotidiennement) et gratté par les pêcheurs, alors que celui de Chausey lui n'est accessible que par bateau (échouage) aux très grandes marées. La pression de pêche à pied observée dans l'herbier de Chausey étant quasi nulle, les suivis ne seront pas poursuivis jusqu'à la fin du programme. Ces actions de suivis scientifiques permettront, selon les résultats, d'ajuster en parallèle les actions de sensibilisation et d'information du public et de gestion de l'activité.

Concernant le suivi de la ressource « palourdes », une étude a été financée en 2014 sur la côte Ouest Cotentin. Cette étude s'intéressait dans un premier temps à l'analyse bibliographique des méthodes d'évaluation de stock de l'espèce palourde, et devait autant que possible définir un protocole de suivi adapté à la côte ouest Cotentin. Cette étude s'intéressait d'autre part à l'impact du ratissage sur l'espèce cible et la faune benthique accompagnatrice. La question de la gestion de cette ressource convoitée sur la Côte Ouest Cotentin, et donc de l'activité de pêche à pied à vivement animer l'actualité en 2014. Sans connaissance de l'état du stock et de sa dynamique aucune mesure de gestion concrète n'est pour l'instant envisageable sans plus de précisions. L'Aamp finance donc un appel d'offre en 2015 sur cette question afin de disposer d'un diagnostic partagé et connu de tous. Le but étant de permettre aux autorités compétentes de disposer d'un diagnostic sur la question et envisager éventuellement par la suite les mesures de gestion adaptées. D'autre part, c'est à travers cet appel d'offre que sera financé l'expertise du protocole de sciences participatives réalisé et construit par la FNPPSF dans le cadre du projet LIFE+ (action B6).

Concernant les suivis écologiques sur les récifs d'hermelles, Patrick Le Mao de la Station Ifremer Dinard a présenté le protocole de suivi de ces récifs côté normand et côté breton de la baie. C'est lors de la marée de septembre 2014 qu'à eu lieu la première session de suivis sur les récifs de Champeaux, une équipe d'une quinzaine de personnes (gestionnaires, bénévoles, associations, scientifiques, partenaires...) se sont rendus sur le terrain pour s'expérimenter à ce protocole. Une opération similaire aura lieu sur les récifs de Ste-Anne côté breton, à la grande marée d'avril 2015. En parallèle de ce suivi écologique, l'Aamp a également présenté la méthode de



suiti des pêcheurs à pied sur le récif de Champeaux, données pouvant alimenter l'analyse scientifique des causes de dégradation/évolution du récif.

Concernant les suivis des champs de blocs (blocs retournés par les pêcheurs à pied), la prospection et les premières analyses terrain ont été menées à l'automne 2014. La fréquentation du site a également été suivie chaque mois (depuis mars 2014). Une fiche de synthèse sur la qualité écologique de l'habitat champs de blocs sera prochainement produite. Il est prévu en 2015, un suivi comportemental des pêcheurs à pieds (4 fois dans l'année), une observation à distance du comportement des pêcheurs (retournement des blocs, espèces recherchées, mesure de la pêche...) durant une quinzaine de minute par pêcheur dans la zone d'étude.

Présentation des actions de sensibilisation, information, communication du programme LIFE+

Les actions de communication doivent avant tout permettre à l'ensemble des pêcheurs à pied de mieux connaître les réglementations (problématiques sanitaires, tailles, quotas, périodes) et de mieux connaître les enjeux de préservation des habitats sensibles de l'estran.

Les actions de sensibilisation du public et des pêcheurs à pied sont variées et, plusieurs moyens existent : rencontres in-situ, flyers, affiches, articles de presse, accompagnement/sorties spécifiques, panneaux d'information, formation des professionnels du tourisme/mer, création/animation d'un site internet... Ainsi l'équipe projet de l'Aamp et ses partenaires, le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, l'App2r, l'association AVRIL (médiateur de l'estran), la Maison de la Baie (CPIE) et le CPIE du Cotentin, et bien d'autres bénévoles (Saint-Jacut-Environnement, Association de protection de la vallée du Lude...) œuvrent sur le terrain et en groupes de travail pour sensibiliser le public/les usagers aux pratiques durables de pêche. De nombreuses marées de sensibilisation (rencontres sur l'estran) ont déjà été menées, 3000 réglottes ont déjà été distribuées, soit près de 4 000 pêcheurs rencontrés en seulement six mois dans le golfe normand breton. En parallèle de ce travail sur le terrain, les équipes se mobilisent autour des projets de panneaux d'information, prioritairement sur les cinq sites pilotes en 2015, et sur les autres sites de pêche à pied du Cap d'Erquy au Cap de la Hague en 2016.

Concernant les projets de panneaux par site, les acteurs du programme seront consultés sur la maquette retenue avant la pose (groupes de travail existants).

La question des panneaux d'information aux principaux accès à l'estran a ensuite été abordée. Les différents partenariats ou solutions possibles ont d'abord été présentés (partenariat financier et/ou technique, partenariat technique lors de projets existants, mise en place d'un panneau LIFE lorsqu'il n'y a rien de prévu).

L'objectif du programme LIFE+ est bien d'initier un réseau sur la thématique et que les groupes d'acteurs puissent travailler ensemble sur le long terme, il est donc prioritaire d'intégrer les projets locaux existants au programme. Dans les prochains mois, l'équipe de la mission d'étude Aamp travaillera plus finement avec les collectivités locales et territoriales sur ce projet de panneaux en essayant de se baser au maximum sur les projets locaux existants. Une première trame, ou maquette a néanmoins été présentée lors de la réunion pour permettre à l'assemblée de visualiser les supports éventuels et d'exprimer son avis sur le contenu, la forme et les priorités liées à ce projet.

La réédition du Flyer « Pêcheur à pied responsable » est prévue pour le printemps 2015.



En dernière partie de réunion, la formation des professionnels du tourisme et de la mer (offices de tourisme, hébergeurs, magasins...) a ensuite été présentée, celle-ci est prévue pour juin 2015. Une formation par département/site pilote. Cette formation sera organisée et animée par l'Aamp et d'autres acteurs par thématique. L'objectif étant de tester la mise en place d'une formation en 2015 et de la pérenniser voire de l'étendre autant que possible par la suite si celle-ci s'avère efficace. Lors de cette formation, les stagiaires disposeront des éléments de base pour bien comprendre l'activité et les milieux sur lesquels elle s'exerce, une mallette pédagogique leur sera fournie pour permettre à l'ensemble des salariés de chaque structure de disposer des éléments minimums d'information sur les bonnes pratiques. Lors de cette formation, une sortie terrain avec des pêcheurs à pied bénévoles est également prévue.

En parallèle de ce travail en local, un site internet national dédié à la pêche à pied devrait être créé en 2015, incluant la partie normando-bretonne.

Remerciements

L'équipe Aamp du golfe normand-breton remercie l'ensemble des participants venus lors de cette réunion de bilan de la première année du programme LIFE+, ainsi que tous les bénévoles qui s'investissent au long de l'année dans les suivis terrain. Nous remercions tout particulièrement également la mairie de Pleines-Fougères pour la mise à disposition de la salle de réunion.

Quelques dates à retenir

- Grandes marées 2015 :
 - **Comptage national** de pêcheurs à pied le **vendredi 20 mars 2015**
 - **Journée nationale** de la sensibilisation, le **samedi 21 mars 2015**
 - Comptage national de pêcheurs à pied, le **dimanche 30 août 2015**

Accès aux documents produits dans le cadre du programme LIFE+ PAPL :

L'ensemble des documents produits dans le cadre de ce travail (projet, présentation, compte-rendu) sont accessibles au public sur le portail FTP de l'Agence des aires marines protégées : <ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Plusieurs répertoires sont accessibles au public, ceux des autres sites LIFE+ pilotés par l'Agence des aires marines protégées (PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale, Concarneau-Les Glénans, Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais, Bassin d'Arcachon) et celui du golfe normand breton.

